

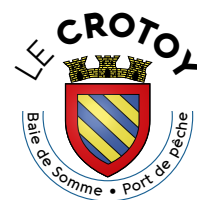
# 0 6  
JUILLET  
2024



**FOCUS**  
*Proximité et vivre  
tous ensemble*

**P4 à 7 | Les chantiers en cours**  
De la médiathèque à la voirie

**P16 | Environnement**  
Les jardins « Philippe Moitrelle »  
ont ouvert leur porte



P3 FOCUS DE UNE

P4 COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

P8 PROJETS DU 2<sup>E</sup> SEMESTRE

P11 CŒUR DE VILLE

P14 ANIMATIONS

Edvant d'écmincher

In aroutant ch'sisième liméro d'no jornal « Le Crotoy – Saint-Firmin Mag », ch'est d'éch tchœur, qu'ég voroais vos dviser.

Bié seur, éch tchœur croteloés pi saint-firminoés, qu'ons ont tertous solidemint ablotché. Ene forche et pi des rachènes, éq ch'est chés pus boins moteurs d'intérprinses, d'érsores et pi d'allant pour noz étchipe municipale. Et pi, y-o ch'tchœur à l'ouvrage, éq sans li, tous chés boènes volontès i réstroait des boins vux.

Y-o coér éch tchœur d'él vie d'ichi. In acoutant tertous, pi in étant in msure éd réponne à l'un pi l'eute. AVEC du rindu, pi dol sincérité. Pour pover asseumer ch'qu'oz o coési, à msure des diférinches éd vues, écanger dz'idées, ésplitcher pi foaire savoér. Sans décesser. In désamorchant chés intchiétudes pi in éfoaillant chés "on-dit" brouillardeux pi souvint maginès.

Pi pour nin définir, y-o ch'tchœur éd ville. Ch'tchœur éd ville lo, ch'est ch'commerce d'ichi qu'il est gramint concerné. Din tout ch'qué noz étchipe municiple al o mis in plache pour él warder, i y-o éne délibération d'éch conseil à pérpos d'un droét d'préemption pour éch qu'i nn'est d'él cession d'chés commerces, in vue qu'i continuch't à vive, tout conme al doét coér vive él libarté d'intérprinde.

Ch'tchœur éd ville du Crotoé, tout conme échtilo d'Saint-Firmin, i n'manque point d'gramint d'indroéts inotchupès, qu'j'en' peux qu'incourager à vir éprinde dol vie, d'és rinvétir, d'és raringer pi d's'érnouvlr.

No conseil i sait bien tout ch'qu'i nin découle tchéstion d'économie et pi d'vie sociale, d'avoér din s'commeune éne persince solide d'artisans, éd gins d'mér et pi d'commerçants. Ch'est à nous tertous éd promuvoér échli idèe-lo, in assurant d'un cotè des boins produits pi du sérvicé inrépreuchabe, et pi in juant l'ju d'l'eute cotè éd foaire vive sin poéyi, tant et pi coér.

No ville al tind sn'euille à tous chétlo qu'il ont un projet. No municipalité al vise d'avoér un dévloppemint bien apinsé éd tout ch'qu'oz ons dé miu. Ch'est pour cho qu'o nos ons inscrits din des mouvments nationaux, prindons "Petites villes d'avenir", qu'i nos aidro in pértitchuyer à foaire éclore éch nouveau "pôle nautique" d'él Bassée, et pi dz'eutes projets agincès pour échli avnir du Crotoé pi d'Saint-Firmin.

# Edito

En introduction de ce sixième numéro de « Le Crotoy - Saint-Firmin Mag », c'est de cœur que je souhaite parler.

Bien entendu ce cœur que nous avons tous profondément crotellois et saint-firminois. Un attachement et des racines qui restent les meilleurs catalyseurs de projets, de ressources et d'énergie pour notre équipe municipale.

Et puis, il y a le cœur de l'action sans lequel toutes les bonnes volontés resteraient des vœux pieux.

Il y a aussi le cœur de la vie locale. A l'écoute de tous, et aussi en mesure de répondre à chacun. Efficacement et sincèrement. De quoi assumer des choix, parfois des désaccords, échanger des idées, expliquer et informer. Sans cesse. Désamorcer des craintes et neutraliser de nébuleux - et parfois très imaginatifs - « on-dit »...

Enfin, il y a le cœur de ville. Ce cœur de ville, c'est pour beaucoup le commerce local. Parmi les actions de notre municipalité pour en assurer la préservation, il y a la délibération du conseil en faveur d'un droit de préemption concernant la cession de cellules commerciales, en vue d'en garantir la pérennité, autant que le précieux principe de libre entreprise.

Le cœur de ville du Crotoy, tout comme à Saint-Firmin d'ailleurs, compte de nombreux potentiels laissés vacants, et que je ne peux qu'encourager à voir reprendre vie, se (re)créer, s'étoffer et se diversifier.

Notre conseil municipal est conscient de l'enjeu économique, mais aussi social, que représente un tissu d'artisans, de professionnels de la mer et de commerçants solide. A chacun d'entre nous d'en relayer l'émulation, en assurant d'une part des produits et services sérieux et de qualité, et d'autre part en jouant le jeu d'une consommation toujours plus locale.

La ville reste à l'écoute de tous les porteurs de projets. Notre municipalité vise un développement bien pensé de ses atouts. Pour ce faire, nous nous inscrivons dans des dispositifs nationaux porteurs tels que « Petites villes d'avenir », qui nous aidera notamment à faire éclore le nouveau pôle nautique de la Bassée, et d'autres projets structurants pour l'avenir du Crotoy et de Saint-Firmin.



Philippe Evrard,  
Maire.

Magazine gratuit



Informations municipales  
Hôtel de ville – 12 rue du Général Leclerc  
80550 Le Crotoy  
Tél. : 03 22 27 80 24 - contact@villeducrotoy.fr

**VILLEDUCROTOY.FR**

Directeur de publication : Philippe Evrard  
Rédacteur en chef : Johann Rauch  
Conception et réalisation : Nord-Image - Abbeville  
Photos : services municipaux et DR  
Imprimerie : Nord-image - Abbeville  
Tirage : 3 000 exemplaires  
ISSN : 2803-4511

## 1 FOCUS

# Proximité et vivre - tous - ensemble

Parce que nous avons fait de la proximité et du vivre - tous - ensemble et toute l'année, l'une des pierres angulaires de notre politique municipale, la commune poursuit son œuvre dans cette direction.

En plus d'un plan de communication offrant des services et supports qui nous permettent de rester en contact au quotidien, et de nous donner rendez-vous pour nos événements citoyens, pratiques, festifs, sportifs ou culturels, la commune propose une nouvelle action en faveur de la vie locale, commerciale et du lien social.

### Des navettes gratuites pour les marchés

En effet, nous proposons depuis avril dernier un service de navettes gratuites desservant chaque semaine les marchés hebdomadaires de mardi et du vendredi. En mini-bus pour Saint-Firmin, à bord du train touristique routier pour le Crotoy.

Notre train routier n'est pas habilité à rouler régulièrement sur la route départementale reliant Le Crotoy à Saint-Firmin, et sa vitesse de circulation demanderait un temps de trajet trop long. C'est pourquoi le train routier ne circule pas jusque Saint-Firmin.



### Une offre mobilité, un lien social et une action économique et écologique

Cela permet aux personnes les moins mobiles entre autres, de trouver une solution pérenne de transport gratuit, et de dynamiser le lien social. Par ailleurs, ce service participe à désencombrer le centre-ville régulièrement saturé de véhicules surtout lors des jours de marchés. Enfin, nous proposons aussi une solution écologique et économique qui limite le recours à la voiture pour les habitants des quartiers les plus excentrés, tandis que nos visiteurs peuvent profiter du parking gratuit d'entrée nord de la ville, et se rendre et revenir du marché tout aussi gratuitement.



### Un service mobilité toute l'année

Du 4 novembre 2024 et jusqu'à avril 2025, le principe de navettes gratuites pour rejoindre le marché se poursuivra, uniquement à bord du mini-bus pour Le Crotoy et Saint-Firmin, et sur réservation. Ce service mobilité s'étoffera de déplacements via par exemple les séances de « Ciné goûter » au cinéma Pax de Quend-Plage-les-Pins, un après-midi par semaine à Rue, des trajets via l'Aquacub, et quelques autres idées de sorties ponctuelles ou régulières sur Abbeville, Berck-sur-Mer... Un flyer d'information spécifique sera édité d'ici la mi-septembre récapitulant les jours, heures et destinations de sorties.

### Un service de mobilité communal, pas un service de particulier à la demande

Ce service s'ajustera en fonction de sa fréquentation et des demandes de ses usagers. Toutefois, dans tous les cas, il faut bien noter qu'il ne s'agira pas d'un service de déplacement à la demande. Enfin, les usagers y auront accès uniquement sur réservation, et pour un montant de 2 euros par trajet et par passager, hors navettes hebdomadaires pour le marché, qui resteront gratuites.



**Sur le Crotoy**, cette navette sillonne depuis le parking (gratuit) de l'entrée nord de la ville, fait une halte au parking Caudron et au parking de la rue des Roulettes avant de déposer ses voyageurs rue Florentin Lefils, et naturellement même trajet retour, sur 7 rotations entre 9h et 12h45.

**Pour Saint-Firmin**, une navette en mini-bus prend en charge les administrés depuis le parking de l'église dès 9h, et fait deux haltes : la première aux points d'apport volontaire rue Georges Doudoux vers 9h05, la deuxième à la base nautique vers 9h10, via le point de dépose rue Florentin Lefils. Même lieu pour le départ du trajet retour, à 11h45.

## 2 RÉALISATIONS

# Coup d'oeil dans le rétro

1<sup>er</sup> semestre 2024

### Multiplier encore les espaces verts

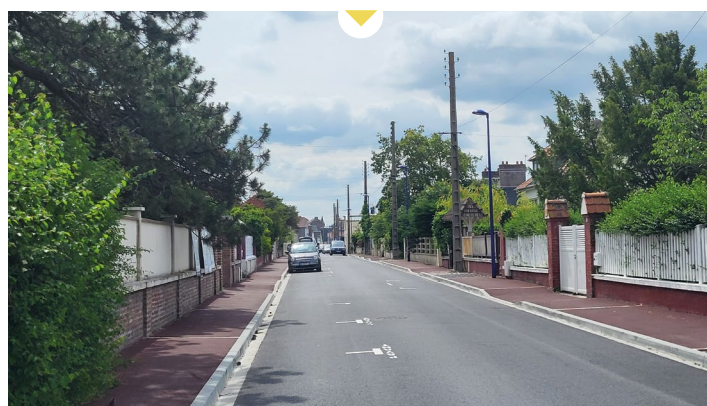
La municipalité a mis un point d'honneur à faire du fleurissement et du cadre de vie une priorité, et de l'inscrire dans chacun de ses projets. C'est ainsi que la ville a multiplié ces quatre dernières années les allées, les massifs... au cœur de ses chantiers. Ce fut le cas rues Florentin Lefils et Guy Dath. Dernièrement, ce fut au tour du nouveau parking de la rue Grognon Gourlain et aussi à l'entrée du lotissement Barre-Mer.

### Pourquoi les premiers « carrés jardiniers » sont en retard ?

Parallèlement à ces ponctuations de verdure plus ou moins importantes en fonction de la nature des sols et la configuration des espaces, nous proposerons aux habitants de chaque rue restaurée la création de « carrés jardiniers ». Ceci laisse la possibilité de végétaliser ou de simplement égayer les façades. La première expérience en la matière, rue Carnot, n'est pas encore concrétisée en raison du retard de France Télécom à intervenir dans le retrait des pylônes des anciens réseaux aériens. Cette opération aura très probablement lieu en ce début septembre (*lire ci-contre*). Malheureusement, rue du Puits sucré, ce principe ne sera pas possible au regard des trop nombreux réseaux souterrains.



### La rue Carnot, c'est fait!



Après une année de travaux, la rue Carnot longue de 520 mètres est flambant neuve. La ville a consacré un budget de 955 000 euros hors taxes, incluant la refonte et l'enfouissement des réseaux ainsi que la voirie, le mobilier urbain et l'éclairage public (*lire aussi nos éditions précédentes de décembre et juillet 2023*).

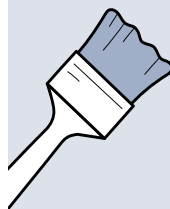
La fin de chantier a eu lieu avec un peu d'avance dès la fin mars. Une dernière intervention à retirer pylônes et fils aériens a pris du retard dans les plannings de France Télécom, mais est attendue pour les semaines à venir. Dans la foulée, la ville pourra alors peaufiner les trottoirs, et créer les « carrés jardiniers » (*lire « Multiplier encore les espaces verts »*).

### Et aussi, l'enfouissement des réseaux autour

La municipalité a voté pour un budget supplémentaire d'enfouissement des réseaux aériens et remplacement de l'éclairage public de rues adjacentes à la rue Carnot : rue Jacques d'Harcourt, de la Paix, des Tilleuls et rond point de l'Avenir, pour un montant total de 161 749 euros hors taxe réparti à parts égales entre la ville et la Fédération Départementale de l'énergie de la Somme (FDE 80).

### Le coup de neuf se poursuit en mairie

Le coup de neuf impulsé aux locaux de la mairie depuis ces deux dernières années se poursuit. Après l'espace détente et restauration de l'atelier technique, la salle de conseil municipal, le hall d'entrée et le couloir du service administratif, nos agents communaux se sont attelés à la montée d'escalier, au couloir du premier étage, et prochainement au bureau des élus. Un coup de frais assorti à l'installation d'une nouvelle porte d'entrée automatique, pour un montant de 8 330 euros HT.



# Coup d'oeil dans le rétro

## Le coup de neuf annuel de la voirie



Pour l'entretien de sa voirie, la ville a consacré cette année une enveloppe d'environ 308 000 euros hors taxe.

L'occasion de refaire le surfacage de la rue de l'église à Saint-Firmin après 6 mois de travaux de réhabilitation des réseaux d'eau pluviale et d'eau potable menés et financés par le syndicat d'eau de Machy.

Idem pour la voirie et le stationnement du lotissement Barre-Mer, la placette de la rue de Paris, la place de Verdun.

Pour la rue du Puits sucré, le projet initial consistait en une rénovation de la voirie et des trottoirs dont le chantier a mis au jour d'anciennes adductions en plomb à l'eau potable, et une conduite défectueuse.

Cet imprévu a tout de même réussi à trouver sa place dans les plannings de Véolia en cette fin de premier semestre 2024. Les travaux de surfacage des trottoirs sont en cours de réalisation. La chaussée et la canalisation seront reprises à l'automne pour environ deux mois.

A ceci s'ajoute quelque 120 tonnes de sable de Marquise réparties sur la promenade de la digue Mercier, place Jeanne d'Arc, rue Desgardins et avenue des écluses.



## Une signalétique qui petit à petit fait son chemin

La question de la signalisation en ville relève, comme pour bon nombre d'autres sujets, de la compétence intercommunale.

Un cas de figure qui induit que la ville ne peut décider seule de procéder aux améliorations pourtant indiscutables à mener en la matière. En revanche, nous avons la possibilité d'agir sur la signalétique de nos espaces publics.

C'est ainsi que, petit à petit, les panneaux d'informations pour la circulation et le stationnement des bus, mais aussi la salle Toulouse-Lautrec se renouvellent selon les codes couleurs et graphiques nés il y a trois ans.



### Une cabine aux livres et des panneaux relookés

A ce titre, les panneaux d'informations des manifestations estivales sont en cours de remplacement par des plans de ville, et un QR code renvoyant au site [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr).

Ces supports étaient en effet devenus obsolètes et faisaient doublon avec les vecteurs de communication plus durables et pérennes aujourd'hui déployés (site internet et réseaux sociaux,

guide annuel des animations, bache d'entrée de ville, panneau vidéo, affiches et flyers, presse...).

A l'œuvre aussi, le relookage de la cabine aux livres qui en avait bien besoin, les fonds de vitrine d'affichage et la nouvelle porte d'entrée de la mairie...

## Les ex-voto restaurés sont de retour

La collection d'ex-voto maritimes de l'église Saint-Pierre est revenue de restauration en avril dernier. Montant de l'opération : 26 560 euros, aidé à 30% par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Initialement suspendues dans l'allée menant à la chapelle Saint-Pierre, ces précieuses maquettes de bateaux sont entreposées en mairie.



### Patrimoine : allier conservation et exposition

Dans un premier temps, ces éléments du patrimoine communal seront l'objet d'une exposition de quinze jours dans la salle de conseil municipal, du 21 septembre au 6 octobre 2024. Parallèlement à cette exposition, la ville travaille toujours avec les professionnels de la conservation du patrimoine du Département et de la ville d'Abbeville pour leur assurer la meilleure exposition au sein de l'église.

Un projet de borne numérique interactive au sein de l'église est aussi à l'ordre du jour, afin notamment de mieux expliquer la vocation et la conception de ces bateaux.

### Pour bien conserver nos bannières

Enfin, toujours selon les recommandations des services du patrimoine de la DRAC, un meuble de rangement sera réalisé pour la douzaine de bannières traditionnelles exposées à tour de rôle dans l'église. Pour rappel, quatre ont déjà été restaurées. Le montant à la charge de la ville est de 4 556 euros, pour une facture totale de 22 780 euros HT, avec le soutien à 40% du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Agriculture (FEAMPA) et de la Région Hauts-de-France.

# Coup d'oeil dans le rétro

## Au grand air

Le nouveau module de « freetness » attendu entre l'aire de jeux Adrienne Bolland et le parking Caudron a bien été installé. Les nombreux sportifs qui profitaient déjà des premiers agrès posés en 2022, trouveront ici un nouvel équipement très complet pour le renforcement musculaire. Les novices y verront - peut-être - une inspiration pour se (re)mettre au sport...

**Montant d'acquisition :** 7 815 euros hors taxe, installation par les agents communaux.



La balançoire, la cabane et le parcours d'évolution ludique formant la nouvelle aire de jeux pour enfants annoncée en 2023 sur la pelouse de la base nautique, ont bien été installés. Ces équipements pour enfants complètent la table de pique-nique, le boulodrome et le city-stade installés ces deux dernières années.

**Montant d'acquisition :** 18 058 euros hors taxe.



Côté cabines de plage, le service de menuiserie de notre atelier communal a sérieusement œuvré pour la livraison de 6 cabines supplémentaires. 107 cabines sont donc bel et bien installées.

## Les échos du marais

Pour le marais communal, la commune a fait l'acquisition de grillage et poteaux pour un montant de 4 000 euros, afin de délimiter le pâturage des bovins placés au cœur du marais. L'installation de ce matériel est assuré par M. Labis, propriétaire du cheptel de Highland Cattle pensionnaire du marais. Ces pâturages participent d'ailleurs à la bonne santé de la biodiversité de notre marais, à la fois classé zone Natura 2000 pour son environnement préservé, et constellé de huttes de chasse (*lire aussi en page 9*).

De quoi illustrer la complémentarité ancestrale de l'activité de chasse avec la préservation de l'environnement.

## Au pied de la butte

Depuis l'hiver 2021, le pied de la butte du moulin témoigne d'une urgence à en renforcer les fondations et le mur d'enceinte. La recrudescence des phénomènes climatiques violents, le ruissellement des eaux pluviales alliés à la hausse du niveau de la mer ont pour beaucoup participé à déchausser les ouvrages. Des ouvrages indispensables à protéger le dénivelé et les fondations de la butte.



Le syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard, en charge de la gestion du trait de côte, a travaillé sur un plan de travaux dont il a assuré la maîtrise d'œuvre en mars dernier, et qui s'est achevé mi-juin. En substance : il a été procédé au renforcement des fondations du pied de la tour de la table d'orientation, du mur d'enceinte du bas de la butte, et à un terrassement de l'ancien solarium attenant.

Une seconde phase reprendra pour quelques semaines, à l'automne 2024, en vue de reprendre deux pans du mur d'enceinte fragilisés, actuellement renforcés par des enrochements. Le chantier doit naturellement composer avec les marées.

Le coût des travaux s'élève à 234 000 euros, supporté entièrement par la ville. Ce montant plus important qu'initialement prévu, en plus des recommandations techniques, a induit la non-reconstruction d'un escalier d'accès à la plage (*lire en page 14*).



## Des paratonnerres dans nos clochers

Les églises Saint-Firmin et Saint-Pierre sont désormais équipées de paratonnerre. Une protection essentielle à leur préservation, et dont nos églises étaient dépourvues jusqu'à présent.

**Montant d'investissement :** 34 000 euros.



# Coup d'œil dans le rétro

## Le point sur le chantier de la médiathèque



Les actions concrètes de terrain pour la création de la médiathèque ont débuté mi-février. Un chantier suivi par notre cabinet d'architectes lillois BplusB, et bien entendu nos services technique et administratif. Les chantiers sont toujours riches d'imprévus. En l'occurrence, il a été mis à jour un volume de matériaux amiantés supérieur aux estimations initiales, ainsi que la mise à jour d'une fragilité des murs soutenant la charpente. En substance, de quoi prendre quelques semaines de retard sur le calendrier prévu.

En revanche, et il s'agit de le rappeler, la bonne nouvelle provient du plan de financement pour la construction de cette opération estimée à 2 360 545 euros. La Direction des Affaires Culturelles (DRAC) soutient le budget à hauteur de 45%. Le Département a confirmé sa participation pour 10%, et la Région a ajouté 25%. Au final, le chantier de construction coûtera 20% de la facture totale, et ce donc sans le recours à l'emprunt. La commune tient à saluer chaleureusement l'engagement des collectivités partenaires pour ce montage financier optimal. Un dispositif qui confirme le non-recours à l'emprunt pour la réalisation de ce site, conçu pour devenir la nouvelle agora crotelloise.

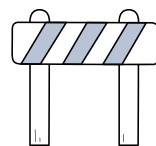


## Local communal, ouverture prévue pour cet été 2024

Les conditions climatiques particulièrement pluvieuses de cet hiver et du printemps dernier n'ont pas permis d'avancer sur le chantier de construction de cet espace aussi rapidement que prévu. Rappelons que l'ensemble de cette structure est assuré par les équipes techniques de la ville.

L'objectif consistait en un démarrage de travaux en fin d'année 2023 pour une livraison au printemps 2024. Au cumul, les travaux ont accusé un peu plus de deux mois de retard empiétant sur des plannings printaniers nécessitant des mobilisations de personnel sur d'autres priorités telles que les espaces verts, les cabines de plage, les travaux de voirie... Aussi, l'ouverture de ce site à vocation associative, dont les contours restent ceux d'un espace de l'ordre de 200 m<sup>2</sup>, est désormais attendue pour cet été 2024.

**Montant d'investissement :** 90 000 euros.



## Retour sur la frayeur de l'hiver...

Les mois de janvier et février sont rituellement les mois d'activités les plus creux au Crotoy. Cette année cependant, le centre-ville fut au cœur de l'actualité, avec la fermeture à toute circulation du centre de la place Jeanne d'Arc, autant dire l'hyper-centre crotellois.

### Ce fameux 29 janvier

En effet, lundi 29 janvier 2024, alors que des travaux de rénovation se tenaient depuis quelques semaines dans le restaurant de la Dolce Vita, 8 place Jeanne d'Arc, les pompiers ont été appelés à intervenir par les équipes du chantier devant un affaissement observé de l'immeuble. A l'issue de leurs observations transmises à la préfecture de la Somme, cette dernière a demandé à la ville la saisie d'un arrêté immédiat de péril interdisant notamment la circulation devant ce site, et privant d'accès les deux restaurants, la poissonnerie, l'agence bancaire et le hall d'exposition voisins.

### Le spectre de l'immeuble du "littoral"

Une configuration qui n'était pas sans rappeler la situation qui avait perduré durant près de deux ans à l'angle des rues Carnot et Grognet Gourlain. Naturellement, les inquiétudes de la municipalité étaient grandes tant pour la sécurité des biens et des personnes que pour l'avenir alors incertain des établissements concernés, et plus largement de l'ensemble de son cœur de ville.

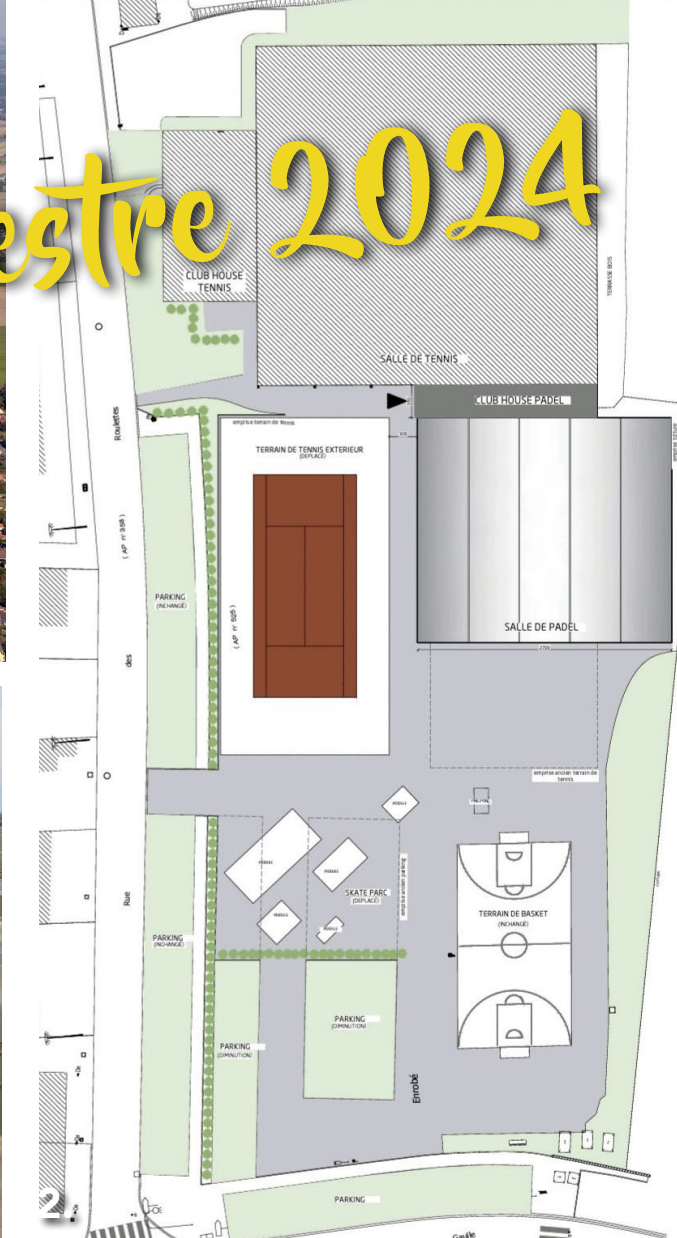
### L'intervention municipale

Après une semaine durant laquelle des travaux de mise en sécurité ont été opérés par les propriétaires de l'immeuble de la Dolce Vita, l'expert du tribunal administratif mandaté par la ville pour statuer pleinement sur la situation, a conclu à la possibilité d'une réouverture de l'espace public en toute sécurité. L'arrêté d'interdiction de circulation a été levé dans la foulée, le jeudi 7 février 2024.

Pour plus d'informations  
et suivre l'actualité de la ville  
[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)

### 3 NOS PROJETS POUR LE

# 2<sup>e</sup> semestre 2024



## 1. Le plan d'eau de Saint-Firmin, un avenir à tracer à l'orée de 2025

Les négociations que la ville a menées ces deux dernières années avec les carriers et services de l'État, ont permis de venir à bout d'un imbroglio juridique vieux de vingt ans au sujet du plan d'eau de la Bassée. Une impasse qui avait conduit à la fermeture de la base nautique, et à l'interdiction de toute utilisation du plan d'eau de Saint-Firmin.

### Notre commune est un « Village de demain »

Ces derniers mois, la commune a non seulement récupéré la propriété d'une partie des parcelles du plan d'eau desservant le bâtiment de l'ancienne base nautique, ainsi qu'une surface navigable non négligeable, mais elle vient en plus d'être reçue dans un dispositif national visant à un développement d'envergure.

En effet, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a mis en place le dispositif « Villages de demain ». Une offre d'accompagnement pour les projets d'envergure et structurants conduits par de « petites villes », mais dont les forts potentiels sont déterminants pour leur avenir, autant que pour l'ensemble de leur territoire.

Notre commune a été reçue à ce titre, et bénéficiera de précieux guides pour optimiser l'exceptionnel potentiel de notre plan d'eau et de ses abords. Il s'agit de ne rien gâcher en précipitant des réalisations mal calibrées. C'est pour cette raison que les projets de réhabilitation des fermes Alloÿ et Poidevin ont d'ailleurs été mis en pause.

### S'assurer le plus grand nombre de relais et de soutiens

La ville travaillera à ce projet aux côtés des collectivités partenaires avec lesquelles elle a renoué des liens de coopération et de confiance solides et durables. L'exemple du plan de financement de la médiathèque en est d'ailleurs la meilleure illustration.

Le site du plan d'eau de Saint-Firmin constitue indiscutablement l'un des piliers de l'avenir économique, touristique, social et environnemental de la ville, et ce à court, moyen et long termes.

### → QUELQUES REPÈRES...

- ▶ **1984-2004** : période durant laquelle le plan d'eau a été ouvert aux activités nautiques,
- ▶ **Printemps 2025** : présentation d'un plan d'aménagement d'ensemble du site du plan d'eau,
- ▶ **Horizon 2045** : marquera la fin de l'activité d'extraction sur Saint-Firmin.

Environ

**220 hectares**

superficie du plan d'eau au terme de l'activité d'extraction





## 2. Le Padel, toujours au programme

La ville s'était fixé pour objectif l'ouverture de deux pistes de padel pour cet été 2024 (*lire notre édition N°5, décembre 2023*). Toutefois, en approfondissant les contours techniques et architecturaux de ce projet, nous en avons décalé l'ouverture au printemps 2025.

Ce nouvel équipement, confié à l'expertise du cabinet d'architectes Brazier et Nervo, complétera l'offre de la halle des sports de la rue des Roulettes, avec deux pistes de padel. Celles-ci, et leur espace d'accueil ne seront pas implantés par l'arrière de la halle comme prévu initialement, mais sur le côté en lieu et place de l'actuel cours de tennis extérieur. Celui-ci sera recréé entre la rue des roulettes et l'espace de padel. Le city stade ne bouge pas. En revanche, les modules de skate park seront avancés sur une partie du parking. Il est toujours convenu : la pose d'une toile microfibre et anti-pluie pour la toiture et le haut des murs, notamment pour des raisons acoustiques. Le bas des murs est désormais prévu en dur, et recouvert d'un bardage.



**Le plan de financement :** 567 044 euros hors taxe, pris en charge à 19,9% par la Région (sur le montant hors étude et maîtrise d'oeuvre de 501 600 euros, soit 99 818,40 euros), 40% par le Département 226 817,60 euros, et 20% par l'Agence Nationale du Sport soit 113 408,80 euros. La part communale est de 20% soit 126 999,20 euros.

## 3. Sécuriser la traversée de St-Firmin

Optimiser la sécurité sur la route départementale qui traverse Saint-Firmin est une question de bon sens, qui répond tout à la fois à une demande des Saint-Firminoises, principalement des riverains des rues Lucien Morel, Paul Cathelain et Georges Doudoux, ainsi qu'au futur développement du secteur de la base nautique. Pour ce projet, la ville travaille naturellement avec les services techniques et de sécurité routière du conseil départemental. Ce dossier actuellement à l'étude avec le cabinet Verdi consiste à casser la vitesse d'une extrémité à l'autre du hameau.

En tout, une demi-douzaine d'ouvrages de type plateau surélevé, chicane, resserrement de la chaussée avec terre-plein central seront installés aux entrées/sorties de Saint-Firmin, dans le secteur de l'église et de la mairie, et à quelques autres endroits intermédiaires.

Les travaux sont prévus pour débuter en fin d'année 2024, et s'achever au printemps 2025.

**Montant estimé de l'opération :** 200 000 euros. Une demande de subvention sera déposée au titre des amendes de police.

## 4. Rues de la Maye et du Marais

Lors des mandatures précédentes, les rues de la Maye et du Marais avaient été sujettes à travaux de réseaux et de voirie, mais les réseaux électriques et de télécommunications aériens restaient à enfouir. La commune prévoit donc de terminer ce secteur. Les travaux seront menés avec la Fédération Départementale d'énergie de la Somme (FDE 80).

**Montant de l'opération :** 250 047 euros hors taxe à la charge de la commune, et 117 387 euros hors taxe, soit un total de 427 434 euros hors taxe.

## 5. A propos du bassin des chasses

Dans notre édition de juin 2021, nous évoquions déjà l'engagement du département à intervenir pour redonner au bassin des chasses toute son efficacité. Rappelons au passage, que le Département demeure propriétaire de cet ouvrage et de ses écluses. Toutefois pour ce sujet, comme nombre d'autres tels que la navigabilité du plan d'eau de Saint-Firmin, la ville reste pleinement mobilisée bien que non décisionnaire principal.

### Le département donne rendez-vous fin 2024

Mi-avril, la ville du Crotoy était présente à une réunion de présentation des conclusions d'un avant-projet mené par le Département sur la gestion du site du bassin des chasses du Crotoy et la valorisation des matériaux en rechargement de la plage. Une réunion s'est tenue en sous-préfecture, en présence notamment du syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard, en charge de la gestion du trait de côte. Le Département s'est engagé à prendre des décisions, et en annoncera la teneur d'ici la fin 2024.

### Et pour cet été...

Sur les bases d'une étude bathymétrique, les services départementaux constatent que le comblement du bassin semble ne plus évoluer depuis 2018.

Cependant, on estime toujours un volume de près d'un million de mètres cubes de matériaux à évacuer pour redonner au bassin tout son potentiel à maintenir un chenal d'accès au port du Crotoy. D'ici la fin de l'été 2024, le Département interviendra sur le renforcement du pied des écluses. Ce chantier d'une durée de deux mois consistera au comblement de la fosse qui s'est creusée au seuil des écluses et au dépôt de quelques 5 000 tonnes d'enrochements.

### LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES AU CROTOY

- Dragage du port de pêche, 3 400 m<sup>3</sup> de sédiments > **78 000 euros TTC**
- Mise en sécurité du secteur des chambres de décantation autour du bassin par une clôture (notamment afin de limiter la circulation des sangliers > **environ 9 200 euros TTC**
- Pose d'une buse métallique à clapet dans la chambre de décantation du fond du bassin > **8 400 euros**
- Travaux de restauration de l'estacade > **5 300 euros TTC**
- Septembre 2024 : travaux de révision des vannes > **36 000 euros TTC**

## 6. Deux huttes de chasse en adjudication le 5 septembre

Malgré la mobilisation de nos services au sujet des huttes de chasse N°3 et N°8 du marais communal, la procédure de mise en location par adjudication aux enchères par Maître Doudoux ne pourra pas se dérouler concrètement avant le jeudi 5 septembre, 11h, en mairie.

Le cahier des charges est à retirer en mairie, où les candidatures sont à déposer jusqu'au 31 juillet 2024. Une commission municipale se réunira pour valider ces mêmes candidatures. Seuls les dossiers validés seront autorisés à assister et participer à l'adjudication. La municipalité se félicite de ces reprises de huttes qui préservent l'activité traditionnelle de chasse dans notre marais, acteur de la protection de l'environnement naturel local.

*Lire aussi notre édition de décembre 2023 qui revient sur la chronologie des actions de l'actuelle mandature pour sauver in-extremis la hutte de chasse N°9.*

## BRÈVES MUNICIPALES



### Ne pas jeter les fragments de la mémoire locale

Il a été tristement constaté que certains acquéreurs ou héritiers de propriétés crotelloises et saint-firminoises se sont débarrassés assez tristement de fragments de la mémoire locale. La municipalité rappelle qu'elle est prête à récupérer tous les éléments ayant trait au patrimoine qui trouveront davantage leur place dans le cadre d'expositions ou d'archives municipales (voire même associatives) plutôt qu'au fond d'un container de déchetterie.



### La chasse au frelon asiatique est ouverte

Depuis deux ans maintenant, la commune propose l'intervention à ses frais d'une entreprise spécialisée dans la neutralisation des nids de frelons asiatiques. La prolifération de ces insectes est un véritable fléau notamment pour les populations d'abeilles, et peut s'avérer particulièrement dangereuse pour les humains, comme pour les animaux. La ville encourage tous les administrés à signaler auprès des services de mairie toute présence de frelons asiatiques et/ou découvertes de nids, afin d'agir le plus rapidement possible.



### Encombrants : la rentrée en septembre

Un service de ramassage des encombrants 100% pris en charge par la commune a toujours lieu chaque premier lundi du mois, uniquement sur rendez-vous auprès des services de mairie. Ne seront collectés que les objets déclarés au préalable et relevant de ce qui s'entend ici par encombrants (meubles, électroménagers, planches...). Pour l'exemple, ceci n'inclut que les éléments trop encombrants pour être emmenés à la déchetterie, ce qui exclut les sacs de déchets, papiers ou textiles, les gravats, déchets verts, batteries, pots de peinture...



### La dératisation se poursuit, malgré tout!

En plus des distributions régulières et gratuites de raticides aux administrés, la mairie poursuit ses campagnes de dératisation. Ce, notamment au pied des enrochements de la digue Jules Noiret, et malgré des actes de vandalisme récurrent sur les équipements de ces campagnes, et les agressions verbales dont sont parfois victimes nos employés municipaux lors de l'installation de ces dispositifs. A toutes fins utiles, il est rappelé à nouveau que les désaccords avec la gestion municipale sont à formuler en mairie, et que la lutte contre la prolifération des populations de rats relève d'une mission de salubrité et de sécurité publique, le tout déclaré auprès des autorités compétentes.

## Tribune de l'opposition

*En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.*

### Groupe « J'aime Le Crotoy »

Quelques sujets d'importance concernant notre ville : ensablement du port, effectifs scolaires sont de nature à nous préoccuper. Vos élus en parlent et tentent de se faire entendre des autorités administratives dites compétentes.

Il n'est pas question ici de mettre en cause les qualités ni d'empiéter sur les domaines de responsabilité respectifs du préfet, du conseil départemental, de l'inspecteur d'académie ou du recteur. Ces différents acteurs sont éminemment compétents. Cela d'autant plus s'agissant des services de l'Etat qu'ils sont tributaires des moyens, chacun dans leur domaine.

La limite d'exercice tient à l'opportunité des décisions prises dès-lors que l'approche se fait de manière trop sectorielle. Car, s'agissant de la Baie de Somme, de son devenir, de l'enjeu

économique du port, de la nécessité pour un bourg de notre importance de maintenir une diversité d'activités et de rester en capacité de faire venir de jeunes couples susceptibles de scolariser leurs enfants, c'est une approche globale une lecture d'ensemble qui doit s'imposer.

Alors faisons front commun, exigeons collectivement et imposons cet autre regard. C'est celui de l'intérêt général.

Et si nous commençons par un dossier urgent : faisons entendre nos voix réunies afin de manifester concrètement nos inquiétudes réelles quant aux travaux nécessaires qui doivent être réalisés dans le bassin des chasses. Notre survie, celle de la commune, du territoire dans son ensemble ainsi que celle de la baie (patrimoine géographique et culturel classé), en dépend.

# Les acteurs de la ville

## COMMERCE

### La nouvelle boutique officielle de la ville



Depuis ce début mai 2024, la ville a ouvert les portes d'une boutique officielle au 29 rue de la porte du Pont, entre la boutique de l'office de tourisme et la galerie le Saint-Michel. Un corner qui propose toute une gamme de produits dérivés du logo de la ville, allant des incontournables stylos et ecocup aux transats et foutas, en passant par les sacs glacières et autres frisbees et raquettes de plage, porte-cartes... Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les idées cadeaux et souvenirs.

Ludmila, à l'accueil de cette boutique, propose aussi une billetterie des visites et spectacles de la ville (toujours, en plus du guichet d'accueil de la mairie et bien entendu de [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)). Pour les entreprises ou commerces amateurs d'une déclinaison du logo sur des produits ou une utilisation commerciale, des contrats de location de licence annuels ont été créés, et sont prêts à souscription.

 Ouverture du vendredi au lundi inclus.  
10h30-12h30 / 14h-18h

### Quand le marché va...

Les marchés crotellois se portent bien, et même très bien! Une bonne nouvelle tant pour les exposants que pour les clients. L'occasion au passage de souligner le travail de nos agents de voirie et de nos placiers et régisseurs, dont la mission d'organisation et d'entretien est primordiale.

Le marché crotellois passe d'une trentaine de marchands parmi les plus fidèles au coeur de l'hiver, à quasi deux cents exposants lors des pics de fréquentation des vacances et des ponts de printemps, et en été. Un panel de produits particulièrement large, à ceci près que des vendeurs d'articles de pêche et pour les animaux domestiques manquent seulement à l'appel...



### Sur le port et nulle part ailleurs

Le marché hebdomadaire du vendredi est toujours doublé par celui du mardi, du 18 juin au 24 septembre 2024. Enfin, soulignons que les marchés du mardi et du vendredi se tiennent sur la place Jeanne d'Arc, le quai Courbet et la digue Mercier, et qu'il n'a jamais été question d'en délocaliser tout ou partie ailleurs en ville.

## EN VILLE

### Zone bleue : stationnement gratuit... avec un disque

Le stationnement dans la rue de la Porte du Pont et sur le nouveau parking de l'angle des rues Grognet Goullain et Carnot est régi par le principe de la zone bleue induisant donc l'apposition d'un disque de stationnement, pour une heure de stationnement gratuit. La non-apposition du disque relève d'une infraction passible de 35 euros d'amende.

### Le nouveau challenge jardinier!

Le concours des maisons fleuries est devenu le « Challenge jardinier », on oublie les notions de classement, le jury... Pour participer, il vous suffit de disposer d'un espace végétalisé avec soin, visible depuis la voie publique : jardin, cour, terrasse, balcon ou fenêtre... Il n'y a pas de petits efforts, il n'y a que des bonnes volontés à accompagner les efforts de la ville en matière d'embellissement et de fleurissement du cadre de vie.

La ville du Crotoy propose  
**Le nouveau challenge jardinier**  
Jardins, cours, terrasses, fenêtres et balcons...  
il n'y a pas de petits ou grands efforts,  
il n'y a que de bonnes volontés à fleurir la ville

A vos agendas pour la fête des jardiniers samedi 24 août 2024 avec exposition et remise des aquarelles des maisons participantes...

Rejoignez le challenge jusqu'au 19 juillet 2024. nombre de places limité

+infos sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) et en mairie.

IPNS - Ne pas poser sur la voie publique

### Inscription jusqu'au 19 juillet

Inscriptions (limité à 20 inscrits) en mairie jusqu'au 19 juillet, puis rendez-vous le samedi 24 août, dès 11h30, pour la fête des jardiniers, à l'occasion de laquelle chaque participant se verra remettre une aquarelle originale de ses plantations et de toute ou partie de sa maison...

La fête des jardiniers sera ouverte à l'ensemble des habitants du Crotoy et de Saint-Firmin, avec apéritif-concert, jeux picards et possibilité de pique-nique et snack sur place.

> Renseignements et informations : [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr), et au guichet de la mairie.

### Les diplômés 2024

Pour rappel, la municipalité propose à l'ensemble des diplômés de l'année en cours de se faire connaître auprès du secrétariat, en vue d'une sympathique remise de bons d'achat de 30 euros, et 100 euros dès la mention « Très bien ». Une invitation valable une fois dans chaque scolarité, et pour les diplômés du baccalauréat, CAP, BEP et autres diplômes équivalents reconnus par l'éducation nationale. La cérémonie aura lieu en mairie, samedi 26 octobre, 11h.



## Adrien Leroux, notre cycliste de l'extrême

A tout juste 22 ans, Adrien Leroux, étudiant en première année à l'école de journalisme de Toulouse (EJT), s'est illustré en participant au tout dernier Bikingman au Sri-Lanka.



Adrien Leroux au Bikingman Sri-lanka

Un championnat d'ultra-distance de pas moins de 1 000 kilomètres, par des conditions météorologiques tropicales, atteignant les 40°C et 90% de taux d'humidité !

Un challenge de l'extrême que le jeune Crotellois a plié en 93h30. Il termine 11<sup>e</sup> sur 48 fous du guidon au départ ! On compte dix abandons...

### Au bout de lui-même au fin fond du Sri-Lanka

« C'était particulièrement intense, et même si je pratique pas mal le vélo toute l'année, cette participation s'est décidée vraiment en début d'année 2024 » confie Adrien, « mon école a accepté que je juggle les cours à ma préparation puis à ma participation à Bikingman ». Le jeune crotellois est allé au bout de lui-même physiquement et psychologiquement, sur des pistes et des routes où l'on croise des serpents et des éléphants. On y vit des nuits de douze heures et à l'occasion, on jongle entre éboulements de rochers, ornières et pluies torrentielles...

Une expérience qui lui donne tout à la fois de quoi allier son goût pour la compétition sportive (tennis, vélo...), mais aussi une expérience professionnelle forte. On devrait encore prochainement le retrouver sur d'autres compétitions, dont une autre performance d'ultracyclisme : Ultra Night Race Lyon-Genève.

## Elodie Ménétrier, la Saint-Firminoise qui colle la pêche

Il y a une vingtaine d'années, Elodie s'imposait sur les rings en catégorie super-légère au point de décrocher un titre de championne de Picardie, puis de vice-championne de France.

Le temps a passé, et notre Saint-Firminoise a installé sa petite famille du côté de Saint-Quentin-en-Tourmont, mais ses terres crotelloises et saint-firminoises lui restent chères.

### Une Saint-Firminoise sur le ring

La jeune femme évolue toujours sur les rings de boxe anglaise et de MMA en tant que chronométreuse nationale et cutwoman.

« J'ai eu la chance de collaborer avec Julien Lorcy ou la famille Jacob... De grands noms pour les amateurs de boxe » s'enthousiasme Elodie. Pour la mission de cutwoman, « on est là sur la préparation des bandages des boxeurs avant le combat », « pendant le combat, on intervient sur les blessures, comme après le combat naturellement aux côtés du médecin si besoin ».

Aujourd'hui, Elodie, toujours boxeuse licenciée au club de Berck-sur-Mer, accompagne tout particulièrement le jeune boxeur calaisien, Florian Bruneval, 24 ans, 69 kg du club de Calais Beaux-Maraais, récemment passé en Elite 1.

Au détour d'un combat de boxe anglaise ou MMA, regardez bien, il n'est pas exclu que vous aperceviez une jeune femme autour d'un boxeur, armée de son matériel logoté aux couleurs du Crotoy/Saint-Firmin.



Elodie aux côtés de son poulain calaisien

## Le coin des associations...

### La vie du bon pied, avec SLC



### à noter

- Tenue de l'annuel forum des associations le samedi 7 septembre, 10h-17h, place Jeanne d'Arc (Salle Toulouse-Lautrec en cas d'intempéries).
- Et toujours à disposition de chaque association, la possibilité de créer facilement et gratuitement son "mini-site" internet sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) > Vie locale > Annuaire des Associations > Créer ma page.

Le club Sports et Loisirs du Crotoy (SLC) figure parmi les doyennes des associations crotelloises, avec l'harmonie des Amis réunis, le club de football et le club de scrabble. Fondé en 1987, par Nicole Mittet, SLC permet de conserver une forme olympique en participant chaque semaine à deux rendez-vous de gymnastique, animées par Patricia Lemaire, les lundis et jeudis de 19h à 20h, salle Toulouse-Lautrec, et depuis quelques années, une activité de marche nordique chaque vendredi après-midi. L'association, désormais présidée par Martine Nicolay, est affiliée à la fédération des sports pour tous. La saison 2023-2024 touche à sa fin, rendez-vous dès le 2 septembre pour une rentrée du bon pied. L'association participera notamment au forum des associations.

> Renseignements au 06 40 22 43 45, et sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)

# Quoi de neuf à l'école?



Portée par le dynamisme de son équipe enseignante, dirigée par Guillaume Briche, et relayée par l'Association des Parents d'Elèves (APE) et la ville du Crotoy, l'école Jules Verne se porte bien. Les nombreuses activités éducatives incluses aux programmes scolaires ont notamment fait de l'établissement l'un des pionniers en France dans le dispositif des aires marines éducatives.

Par ailleurs, on peut aussi citer le « Comment bien circuler en deux roues », les sorties culturelles (Musée Mobile d'Art Contemporain...) et sportives (Cycle de natation...), la classe de neige qui cette année encore a emmené les 35 élèves de CM1 et CM2 aux Carroz d'Arraches (Haute-Savoie)... Et bien entendu, la ville offre notamment la venue de Saint-Nicolas, le spectacle de Noël, la remise des prix... En plus d'un soutien logistique au quotidien, ou encore à l'occasion de la fête des écoles, ou encore pour le stand des parents d'élèves lors de la « Soirée givrée ».

## Une courbe des effectifs scolaires à la mesure de la courbe démographique

Malgré tout, les effectifs sont à la mesure de la courbe démographique de notre commune. Comme dans toutes les villes au fort succès touristique, les prix de l'immobilier sont la raison majeure de la baisse du nombre d'habitants à l'année, qui plus est de jeunes foyers avec enfants.

Rappelons que les affaires scolaires sont de compétence intercommunale. A ce titre, la communauté de communes du Ponthieu-Marquenterre a choisi de diriger les élèves de Noyelles-sur-Mer vers l'école Jules Verne du Crotoy en raison de la proximité et de la qualité d'accueil du RPC crotellois. Avec en particulier des effectifs réduits en grande section, CP et CE1, et la scolarisation à partir de 2 ans.

## Siffler la fin de la récré

Un choix qui n'a pas été sans susciter l'opposition de certains parents que les élus et le directeur de l'école du Crotoy ont rencontré, et à qui il a été proposé des visites de l'école notamment. La municipalité a toutefois « sifflé la fin de la récréation » à deux reprises surtout lorsque quelques élus, notamment départementaux, se sont emparés du sujet au point de dénigrer publiquement la commune, frisant volontiers le prosélytisme suspicieux. Une attitude qui n'était ni de nature à apaiser le débat, encore moins à répondre objectivement aux interrogations voire aux craintes des parents d'élèves, ni à la hauteur de l'enjeu que représente le bien être scolaire.

## Les écoliers de Noyelles et Ponthoile seront les bienvenus au Crotoy en septembre

Finalement, le conseil communautaire a statué pour que les actuels écoliers prennent la direction du Crotoy à la prochaine rentrée par 41 voix pour, 32 contre, 6 abstentions (3 élus n'ont pas pris part au vote). Rappelons que la majorité des élus avaient demandé un scrutin à bulletins secrets. Un courrier signé du directeur de l'école du Crotoy a été adressé à chaque foyer noyellois concerné. « Je tiens à rappeler que la ville du Crotoy est heureuse de compter dans les effectifs de sa prochaine rentrée les élèves de Noyelles-

sur-Mer et Ponthoile que les parents souhaiteront y placer » note Philippe Evrard, maire du Crotoy et vice-président de l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre. « Pour autant, je le répète l'afflux de ces potentiels nouveaux écoliers n'exclut pas le spectre de la suppression de postes à court ou moyen termes. Mais dans tous les cas, nous mettrons tout en œuvre pour notre école, ses élèves et leurs enseignants ».



## « 10 jours sans écran », pari réussi!



Sous l'impulsion de la section de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) Rue - Le Crotoy, les élèves de l'école Jules Verne ont été invités à participer en mai dernier, à l'opération nationale « 10 jours sans écran ». Une initiative menée par le collectif « Surexposition écrans » qui vise à s'ouvrir au monde en règle générale. À commencer par celui qui nous entoure : encourager les relations sociales et les contacts directs, lutter contre la sédentarité et l'obésité, encourager l'investissement associatif, les activités sportives et culturelles...

La LDH locale a proposé à l'école d'adhérer au mouvement, et pour une première, ce fut un franc succès. Les 140 écoliers de la maternelle au CM2 ont joué en classe, et ils ont été très nombreux à jouer les prolongations pleinement à la maison durant les 10 jours du challenge. De quoi chambouler les habitudes de la vie de famille ! Une bonne douzaine d'associations crotelloises ont ouvert leurs portes avec des activités gratuites, et la mairie a aussi participé en offrant des activités de la ludothèque Prélude. « Bien entendu, on réfléchit à la reconduction de cette opération. Cependant la logistique est assez lourde à mettre en place, et se voir rejoints par des bénévoles et associations locales ne serait pas superflu... » souligne Sandra Bordji, présidente de la LDH. A bon entendre... Là aussi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

LDH 10 jours sans écrans	
du 14 au 25 mai 2024	
TOTAL	652
CM2	1065
CE2	820
CE1	736
CP	735
MS	531
TOTAL ECOLES	4657
BRAVO!	

» Contact LDH Rue - Le Crotoy : [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) > Vie locale

# Questions Réponses On se le demande...

## POURQUOI LAISSE-T-ON POUSSER DE HAUTES HERBES DANS LES ESPACES VERTS COMMUNAUX ?

Le principe de « gestion différenciée » préside désormais à l'ensemble des recommandations officielles en matière de création et d'entretien des espaces verts. Il s'agit d'intervenir - et d'apprécier - les espaces paysagers sous un angle nouveau. Autrement dit, exit donc les massifs au cordeau et les tontes répétées des premiers jours de printemps aux premières heures de l'automne. La préservation et la diversification de la biodiversité demandent des espèces locales et surtout des plantations de vivaces, l'espacement des tontes, voire même de simples fauchages ponctuels selon les possibilités pour les espaces naturels et/ou enherbés. Il n'est là ni question d'économie, ni de panne de matériel encore moins de désintérêt pour nos espaces verts. Bien au contraire. Ces mesures vont d'ailleurs de paire avec la suppression des produits phytosanitaires caustiques, l'utilisation de produits biologiques, l'optimisation des ressources naturelles durables telle que la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage. Les méthodes de travail s'en trouvent renouvelées, pour ne pas dire révolutionnées. Il en va de même pour l'appréciation de l'ensemble des administrés. Nouveau proverbe : « Les hautes herbes ne doivent pas rendre le Crotellois / Saint-Firminois acerbe ».

## POURQUOI NE PAS AVOIR RECONSTRUIT L'ESCALIER DE LA BUTTE DU MOULIN ?

L'escalier d'accès, au même titre que l'ensemble du mur d'enceinte au pied de la butte du moulin, avait été sérieusement fragilisé ces dernières années (*lire en page 6*). Après étude technique, il a été décidé de ne pas reconstruire cet escalier. Et ce, en particulier, afin d'optimiser l'efficacité de cet ouvrage qui doit faire office de défense contre la mer, plus encore que par le passé d'ailleurs, au regard de la recrudescence des phénomènes climatiques violents et de la hausse du niveau de la mer. Par ailleurs, le montant des travaux s'en serait trouvé alourdi de l'ordre de 80 000 euros.

Des accès à la plage demeurent toutefois à quelques dizaines de mètres de part et d'autre de la butte du moulin : rue de la Butte, et rue de l'Impératrice, où d'ailleurs la ville procédera prochainement à une rénovation des marches et l'enduit de l'escalier d'accès à la plage.

## POURQUOI LA MUNICIPALITÉ N'A PAS LES MOYENS DE RÉSOUDRE LES PROBLÈMES DES PARTICULIERS AVEC LEURS SERVICES CLIENT ?

Les services municipaux, pas davantage que les élus, ne sont en mesure de régler les différends qui opposent les particuliers ou les entreprises à des services tels que la distribution d'eau, d'électricité, de gaz ou encore avec les opérateurs de télécommunications.

En effet, tout comme les particuliers et les entreprises, les collectivités, dont notre commune, disposent d'un « simple » accès client en tant que collectivité. Elle est en contact avec des services techniques lors des chantiers d'enfouissement de réseaux ou d'intervention à la suite d'intempéries, par exemple, mais il n'existe aucun contact, ni ligne dédiée - et ce pour aucun prestataire - à la résolution des problèmes, aussi pénibles puissent-ils être, des administrés par les communes.

## 5 ANIMATIONS



La programmation festive et culturelle a toujours le vent en poupe. La 3<sup>e</sup> édition du festival des Marées d'humour lors du week-end de l'Ascension parrainé par Régis Mailhot, tout comme le Comedy club de la P'tite marée d'humour de printemps fin avril avec Tom Boudet confirment, si besoin était, que la scène du rire a toute sa place au Crottoy. La diversité des choix musicaux, la qualité des formations et le renouveau des spectacles président aux choix de programmation de chacun des événements. Et pour la première année, le calendrier d'animations sorti en mars dernier s'étend jusqu'aux fêtes de fin d'année 2024... qui s'annoncent encore très denses !

## D'expos en événements, les espaces des possibles

Le succès des trois halls d'expositions communaux ne se dément pas. La qualité d'accueil que notre service culturel veille à apporter aux artistes et artisans d'art y participe pour beaucoup. Les retours de fréquentation sont aussi particulièrement bons, y compris par une météo souvent capricieuse cette année...



## Des repères à bonnes idées

Ces espaces sont aussi dédiés à des événements (co)organisés par le service culturel, tels que l'exposition et apéro-poétique proposés par Martine Nicolay et Marie-Catherine Costerousse autour de l'œuvre de Fernand Poidevin en février, l'exposition historique d'Aurélien Dovernge sur la bataille et la libération d'Abbeville en juin, et prochainement l'exposition de cartes postales et photographies anciennes lors des journées européennes du patrimoine les 21 et 22 septembre, l'expo-anniversaire des 110 ans de la naissance d'Henri Doidy du 10 au 24 septembre, un apéro méli-mélo de lectures et de bons mots le 5 octobre, la librairie d'Halloween les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 novembre, ou encore un savoureux spectacle-dégustation intitulé « The wine lady » le 9 novembre.



> Pour en savoir plus sur les halls d'exposition communaux, rendez-vous sur [villeducrottoy.fr](http://villeducrottoy.fr) > Culture > Actions culturelles > Halls d'expositions.

## Bonnes ondes et bonnes émulations

Parmi les bonnes raisons de se réjouir, la ville accueille avec grand plaisir les propositions de collaborations avec de généreuses et créatives bonnes volontés bénévoles.

### Les dévoreurs de premiers romans

A ce titre, on mentionnera le groupe de « dévoreurs bénévoles de premiers romans » à l'oeuvre, tout au long de l'année, et qui, depuis trois ans préside à la sélection du festival « Livres en baie », qui se tiendra les 17 et 18 août prochains.



### Précieux dons de « temps »

Il y a aussi l'ensemble de ces bénévoles qui donnent quelques heures - ou plus - de leur temps pour la distribution de nos affiches et flyers, les permanences de nos expositions, sans qui rien ne serait possible. On les retrouvera notamment à l'occasion de l'expo-anniversaire Doidy ou des expos pour les journées européennes du patrimoine (cf. guide des animations)...

## Livres en baie... 3<sup>e</sup>!

Pour l'annuel festival du premier roman « Livres en baie », le comité des lecteurs locaux a invité :



**Alix de Maistre**  
pour « Jeanne »  
(Michel Lafon)



**Eve Guerra**  
pour « Rapatriement »  
(Grasset)



**Nathalie Gauthereau**  
pour « Dans l'oeil de la vengeance »  
(Rouergue noir)



**Adèle Fugère**  
pour « J'ai 8 ans et je m'appelle Jean Rochefort »  
(Buchet-Chastel)

**Rendez-vous les 17 et 18 août, 10h-12h et 14h-18h**, butte du moulin, pour deux jours de rencontres « café-auteur », de dédicaces et d'échanges avec les auteurs et nos lecteurs locaux (salle Toulouse-Lautrec en cas d'intempéries).

## Les énergies locales

Et puis, le service culturel a accompagné et compte bien accompagner encore les projets d'autres expositions et animations de nos historiens, dont Max Miot notre précieuse « mémoire vive », et/ou encore de nos amateurs de productions artistiques locales, auxquels s'ajoute un talentueux groupe de lecteurs orchestré par le trio bien inspiré : Muriel Gaudry, Nicolas Pigny, Philippe Mansuy. Ils ont proposé en février une lecture interprétée d'une des pièces policières « Les maîtres du mystère » qui fut un succès appelant d'autres représentations dans le même registre, mais pas que...

Là encore, la ville joue le rôle de catalyseur de bonnes volontés afin de partager, de se rencontrer, de faire du Crotoy une fenêtre toujours plus large sur la création artistique pour tous, et toute l'année. En somme, une vraie « ville curieuse »... avec bien des surprises à venir.



**Valentine Tedo**  
pour « Petite fille »  
(Editions du Rocher)



**Henri Guyonnet**  
pour « Brûlez tout »  
(Editions Anne Carrière)



**Renaud Rodier**  
pour « Les échappés »  
(Editions Anne Carrière)



**Blandine de Lestrangé**  
pour « L'inconnu de la rue Vivienne »  
(Ystia & cie)

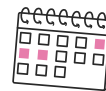


**Victor Dumiot**  
pour « Acide »  
(Bouquins)

**Réunion d'information** pour rejoindre le groupe de lecteurs pour la sélection « Livres en baie » 2025 :

> Vendredi 6 septembre, 18h30, salle Jean-Moinot (rue Eudel), à côté du local à chaluts.

## En brève...



### ■ « Talents d'ici »

L'exposition offerte par la commune aux artistes et créateurs crotellois et saint-firminois à nouveau au rendez-vous de l'été.

> Dimanche 11 août, 10h-12h et 14h-18h, place Jeanne d'Arc.

### ■ The Battle de l'été, la nouveauté des nouveautés

Comme chaque année, la programmation festive de la ville est renouvelée y compris dans ses rendez-vous annuels ou traditionnels, dans ses spectacles et sa programmation musicale des Guinguettes aux soirées électro, en passant par « L'été en pente douce » et les « One shot »... Mais cette année, il y a un format inédit qui fait son apparition : « The battle de l'été ». Au programme : deux formations rockabilly totalement déjantées « Les crappy coyotes » et « Les hot chickens », un animateur, des danseurs, un applaudimètre et un public en délire pour faire un maximum de bruit!

> Vendredi 16 août, dès 21h, place Jeanne d'Arc.



Les crappy coyotes



Les hot chickens

### ■ Le nez en l'air

Le Crotoy figure parmi les localités inscrites au générique de la 7<sup>e</sup> édition du festival de vidéo-mapping des Hauts-de-France. Un événement unique à ne pas louper !

> Samedi 14 septembre, 20h30-23h, square du kiosque.

### ■ Toujours une kyrielle de visites

Le service culturel propose toujours son service de visites guidées de la ville, de spectaculaires visites contées, d'ingénieux « Histo-kids » pour le 6-15 ans, et en partenariat avec le Parc Naturel Régional, des visites thématiques sur le patrimoine balnéaire ou maritime.

> Infos et billetterie sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr), en mairie et à la boutique officielle de la ville.

# Le bonheur est dans les jardins

## “Philippe Moitrelle”



Le projet de création de parcelles potagères répondait à une demande accrue de Crotellois et de Saint-Firminoises, pour certains, déjà membres des jardins partagés à Rue, par exemple.

Sous l'impulsion d'une poignée de bonnes volontés, et sur les conseils de Monsieur le Maire, est née l'association des jardins « Philippe Moitrelle », en hommage à l'ancien propriétaire horticulteur. Roger Marchand a été élu président. Ce dernier est entouré de Philippe Merlin, trésorier, et Elisabeth Frat-Houssin, secrétaire, Marie Nezri, Jean-Marc Vercamp, Yves Ollier.

L'association rassemble déjà une bonne vingtaine de jardiniers qui ont reçu chacun une parcelle de 70 m<sup>2</sup> environ.

### « Cultiver le partage et la bonne humeur »

« On est vraiment très heureux de cette concrétisation » s'enthousiasme le président Marchand aux côtés de ses adhérents. « On réunit un groupe pour lequel on fait ce qu'il faut pour cultiver autant les légumes que le partage et la bonne humeur ! », « C'est un vivre ensemble qui s'organise petit à petit autour de ces jardins, et nos débuts sont très encourageants » souligne Roger Marchand.

### Tous les jardiniers sont les bienvenus

La serre en métal et en verre a été vidée et nettoyée par les moyens municipaux. Pour le moment, cette structure n'est pas en mesure d'accueillir du public. En revanche, la serre sous arceaux est, quant à elle, mise à disposition des jardiniers qui s'en partageront la superficie.

La ville, propriétaire de l'ensemble (terrains et structures), poursuit l'aménagement du terrain et offre un soutien logistique à l'association qui, pour sa part, régit le quotidien et l'entretien du site, dans le respect d'une charte de bonne conduite.

Une autre action communale en faveur de l'environnement, des consommations durables et toujours des liens entre tous les habitants. Il reste d'ailleurs des parcelles à pourvoir, et tous les jardiniers sont les bienvenus !

Pour rejoindre l'association des jardins « Philippe Moitrelle », l'adhésion est fixée à 10 euros, et la participation aux communs est de 0,30m<sup>2</sup>/m<sup>2</sup> et 2 euros/mois pour le cabanon de jardin. Soit pour une parcelle de 70m<sup>2</sup>, un coût annuel de 55 euros, et bien entendu un engagement à respecter la charte de l'association.

**Contact :** Roger Marchand

☎ 06 88 61 65 39 @ roger.marchand@wanadoo.fr

Et prochainement sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) > Vie locale > Annuaire des associations.

### L'investissement communal dans ce projet

La municipalité a procédé à un premier défrichage et à la dépollution du terrain (14 841 euros TTC) qui a consisté surtout à l'enlèvement de larges bâches de cultures.

Puis il a été procédé à l'abattage d'une haie de résineux (4 590 euros TTC). Une trentaine de parcelles et des allées sont en cours de traçage, parallèlement à l'équipement de dix cabanons de jardin, d'une dizaine de composteurs et une dizaine de cuves de collecte d'eau de pluie.



[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)



## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...



### L'ACCUEIL EN MAIRIE

#### Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h,  
et dès le 23 mars 2024  
chaque samedi de 10h-12h.

Tél. : 03 22 27 80 24,  
[contact@villeducrotoy.fr](mailto:contact@villeducrotoy.fr)  
et [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)



## L'état civil

enregistré en mairie  
de décembre 2023 à juin 2024

(État civil arrêté au 20 juin 2024)

#### Les naissances :

28 décembre : Romy Padé • 15 janvier : Kayden Ledoux • 6 février : Jeanne François • 6 février : Timothé François • 12 mai : Emanuel Cetera.

#### Les mariages :

8 février : Philippe Monnier et Yves Guerrini • 29 mars : Claudia Martinez et Neil Burton • 30 mars : Caléine Lièvre-Cormier et Jean Carré • 13 avril : Corinne Heneman et Bertrand Halbwegs • 27 avril : Cyrille Schwarz et Thibaut Marquet-Ellis • 29 avril : Marjorie Duvivier et Rodolphe Lemaître • 4 mai : Gwendoline Defruit et Jonathan Deramecourt • 1<sup>er</sup> juin : Caroline Legrand et Antoine Morgenthaler.

#### Les décès :

5 décembre : Pierrette Reigner épouse Triplet • 12 décembre : André Lebel • 10 février : Marie-Céline Lemaître • 2 mars : Jacques Mone • 9 mars : Jean-Pierre Delaby • 10 mars : Daniel Delautre • 25 mars : Joël Mignotte • 28 mars : Marie-Edith Dhiu épouse Zeppa • 31 mars : Michèle Masson épouse Prévost • 12 mai : Georgette Pollenne épouse Touzac • 14 mai : Ivan Doulière • 23 mai : Jannick Courbet épouse Dorion • 5 juin : Virgilio Agra Da Rocha • 9 juin : Janine Leroy épouse Bordrez • 10 juin : Solange Blanquart épouse Caux.